

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 32 (2005)
Heft: 132

Artikel: Fédération cantonale valaisanne des amis du patois : procès-verbal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Procès-verbal de l'assemblée du 8 octobre 2005 à Lausanne

Présents : Les membres du bureau
Les membres du conseil

Excusés : MM. Gilbert Bellon, Alexis Bétemps, Michel Marro

1. Ouverture de l'assemblée par le Président qui remercie toutes les personnes présentes.
2. Lecture du procès-verbal du 08 mai 2005 et approbation.
3. Situation des comptes par M. Chaubert. Il faut revoir le montant de la contribution de chaque section.
4. **Rapport du Président** – Remerciements à tous les patoisants qui ont participé à la fête, les 27 et 28 août à Martigny. Par les échanges, l'ambiance, la joie communicative, ce fut une réussite. L'excellente organisation des résultats du concours a fait que personne a trouvé le temps trop long.
Remerciements aux membres du Conseil pour ces quatre années passées ensemble à la défense du patois.
Longue vie à la Fédération et beaucoup de réussite, de chance et de persévérance aux organisateurs de la prochaine fête.
5. **Tour d'horizon des sections**
Jura : Trois sociétés, Ajoulots, théâtre – Teignons, Fête cantonale du Jura le 03 septembre 2006 aux Geneveys.

Vaud : participation à la fête de Martigny et à celle du costume vaudois, dictionnaire.

Glossaire : Le bon sens de l'organisation de Philippe a permis une rapide remise des prix.

Belfort : bulletin annuel de 40 pages, textes originaux écrits par les membres.

Piémont : plus de 300 personnes sont venues à la fête à Martigny. Festival de chants franco-provençal en patois. Cours de langue et écriture.

Savoie : Les représentations du groupe de Chainaz et autres attirent plus de 3'000 personnes, dictionnaire, concours de chants patois. Participation de la région Lyonnaise avec Claude Lang, concours littéraire.

Aoste : St-Nicolas sera agrandi. Le BREL est toujours très fréquenté. Fête du patois en septembre 2006, les patois se porte bien mais le français peine. Le Flambo manque d'abonnés.

Fribourg : Participation à la Fête à Martigny, nouveau dictionnaire, cours au C.O.

Valais : Philippe, Gilbert, Gisèle, Marguerite et toutes les personnes disponibles ont œuvré inlassablement pour la réussite de la Fête du patois à Martigny, théâtre, cours, publication

6. **Divers** : Chaque associations doit fournir la liste des groupes.

Le 5 novembre 2005 le nom de l'organisateur de la prochaine fête sera connu : la Savoie ou Fribourg . A ce jour aucune précision ?

Ami du patois : prendre contact avec Anne Bretz

Le règlement du concours sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée de mai 2006.

Site photo de la Fête de Martigny : **Sismic. Ch**

Prochaine assemblée, samedi 13 mai 2006.

Celle-ci sera convoquée par l'organisateur de la prochaine fête qui doit aussi réserver la salle.